2022-20117728 | 0453629012 | 2021 | EUR | 22.18.19 | m81-f | 29/06/2022 | 30 | A-app 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : European Center for Local Initiatives Development and Services

Forme juridique : Société coopérative

Adresse: Rue du Chimiste N°: 34-36 Boîte:

Code postal: 1070 Commune: Anderlecht

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.euclides.be

Adresse e-mail: calu@euclides.brussels

Numéro d'entreprise 0453.629.012

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

28-01-2020

Ce dépôt concerne :

 \times

les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

15-06-2022

X

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 10, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ISAAC Annelore

Représentante de CITYDEV.BRUSSELS rue Petit 30 -

1080 -BE 0215.984.554 Sint Guduladreef 61 1785 Merchtem

Début de mandat : 2019-06-26 Fin de mandat : 2025-06-18 Administrateur

VAN DE PUTTE Dirk

représentant de citydev .Brussels , 30 rue Petit à 1080

Bruxelles

BELGIOUE

Avenue de la Porte de Hal 4/8

1060 Saint-Gilles **BELGIQUE**

Début de mandat : 2019-06-26 Fin de mandat : 2025-06-18 Administrateur

GABELE Laurent

représentant de la Commune d'Anderlecht

Place du Conseil 1 BELGIQUE

Début de mandat : 2015-06-16 Fin de mandat : 2022-06-16 Administrateur

RENIERS Pierre

Retraité

Rue du Prétoire 30 1070 Anderlecht **BELGIQUE**

Début de mandat : 2015-06-16 Fin de mandat : 2022-06-16 Président du Conseil d'Administration

ABATTOIR SA

0425276704

Rue Ropsy Chaudron 24 1070 Anderlecht

BELGIOUE

Début de mandat : 2017-06-28 Fin de mandat : 2023-06-28 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

TIEBOUT Joris

Président du CA d'ABATTOIR SA-NV

Berchemstraat 61 1700 Dilbeek **BELGIQUE**

ASBL TRAIT D'UNION

0432063041

Av. Théo Verbeeck 15 1070 Anderlecht **BELGIQUE**

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-18 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

EUTHIMIOU Despina Rue Théo Verbeek 15 1070 Anderlecht **BELGIQUE**

Maillard, Dethier & Co (B00305)

0459528194 Rue de Rosiat 5 5310 Eghezée BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-26 Fin de mandat : 2022-06-26 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

DETHIER Laurent (A02489) Réviseur d'entreprises rue du Rosiat 5 5310 Eghezée BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	147.229	<u>138.723</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	91.867	97.011
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	9.381	10.854
Mobilier et matériel roulant		24	11.799	6.261
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	70.687	79.896
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	55.362	41.712
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>471.072</u>	<u>361.037</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	364.592	200.233
Créances commerciales		40	66.291	50.453
Autres créances		41	298.301	149.780
Placements de trésorerie		50/53	3.728	3.728
Valeurs disponibles		54/58	78.843	155.332
Comptes de régularisation		490/1	23.909	1.744
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	618.301	499.760

N°	0453629012	A-app 3.2
----	------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>140.255</u>	<u>145.949</u>
Apport		10/11	176.068	176.068
Disponible		110		
Indisponible		111	176.068	176.068
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-48.137	-44.203
Subsides en capital		15	12.324	14.084
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>5.015</u>	<u>5.808</u>
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168	5.015	5.808

N°	0453629012	A-app 3.2
----	------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>473.032</u>	<u>348.003</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	36.551	27.521
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	36.551	27.521
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	245.187	232.312
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	85.677	68.542
Fournisseurs		440/4	85.592	68.542
Effets à payer		441	85	
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	135.971	140.279
Impôts		450/3	33.520	50.128
Rémunérations et charges sociales		454/9	102.451	90.151
Autres dettes		47/48	23.539	23.491
Comptes de régularisation		492/3	191.293	88.170
TOTAL DU PASSIF		10/49	618.301	499.760

COMPTE DE RÉSULTATS

N°

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	862.255	718.002
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		12.169
Chiffre d'affaires			70	552.940	497.038
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61	192.494	182.429
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	770.976	649.961
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	31.771	28.121
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	8.277	-5.154
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	46.682	43.694
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	1.499	3.426
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	3.050	-2.046
Produits financiers		6.4	75/76B	1.951	14.243
Produits financiers récurrents			75	1.900	2.074
Dont: subsides en capital et en intérêts			753	1.900	2.074
Produits financiers non récurrents			76B	51	
Charges financières		6.4	65/66B	1.747	1.571
Charges financières récurrentes			65	1.747	1.571
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	3.254	10.626
Prélèvement sur les impôts différés			780	794	794
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	7.981	8.278
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	-3.934	3.141
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	-3.934	3.141

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent
Prélèvement sur les capitaux propres
Affectation aux capitaux propres
à l'apport
à la réserve légale
aux autres réserves
Bénéfice (Perte) à reporter
Intervention des associés dans la perte
Bénéfice à distribuer
Rémunération de l'apport
Administrateurs ou gérants
Travailleurs
Autres allocataires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	-48.137	-44.203
(+)/(-)	(9905)	-3.934	3.141
(+)/(-)	14P	-44.203	-47.344
	791/2		
	691/2		
	691		
	6920		
	6921		
(+)/(-)	(14)	-48.137	-44.203
	794		
	694/7		
	694		
	695		
	696		
	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	xxxxxxxxx	1.249.655
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	26.627	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	1.276.282	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	xxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	xxxxxxxxx	1.152.644
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	31.771	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	1.184.415	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	<u>91.867</u>	

N°

0453629012 A-app 6.1.3

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	XXXXXXXXX	47.055
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386	13.650	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	60.705	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	XXXXXXXXX	5.343
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525	5.343	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	<u>55.362</u>	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	36.551
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	11,5	9,4
76	51	12.169
(76A)		12.169
(76B)	51	
66	1.499	3.426
(66A)	1.499	3.426
(66B)		
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour		
ûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice	

92012

92022

A-app 6.5

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

N°

0453629012

Mesures prises pour en couvrir la charge

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

N° 0453629012 A

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice	

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Bail 15 ans avec CityDev dont loyer/an non-indexé 17748€

Exercio	ce
	00.500
	22.526

N°	0453629012	A-app 6.6
1		TT

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	LACICICE
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
	1	
LE QUI ES COMMISSAIRE(S) ET LES REPSONNES AVES LESQUELLES IL EST LIÉ (IL S CONTLIÉS).		Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
honoraire 2021		4.449
	1	
TRANSACTIONS CONCLUSE DIRECTEMENT OF INDIRECTEMENT. EN DELIQUE DES CONDITIONS D	_	Exercice
TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS D MARCHÉ NORMALES	-	
Avec des personnes détenant une participation dans la société Nature des transactions		
Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation Nature des transactions		
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société		

Nature des transactions

RÈGLES D'ÉVALUATION

```
Regles d'évaluation arrêtées par la CA du 22-5-2013.

MCTIF
ROCATISSEMENTS : tous linéaires
ACTIF
200000 Prais d'établissement : 3 ans
210000 Immobilisations incorporelles : 5 ans

Immobilisations corporelles : 230000 Installations : 10 ans
210000 Installations : 10 ans
210000 Mobiliser : 5 ans

240000 Mobiliser et matériel : 5 ans
240000 Mobiliser de bureau : 3 ons 5 ans
240000 Mobiliser de bureau : 3 on 5 ans
240000 Mobiliser de bureau : 3 on 5 ans
240000 Mobiliser de bureau : 3 on 5 ans
240000 Matériel de bureau : 3 on 5 ans
240000 Matériel de bureau : 3 on 5 ans
240000 Matériel autre : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de June : 3 on 5 ans
240000 Matériel de J
```

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Règle de continuité :
L'organe de gestion prend acte de la perte cumulée restant au bilan mais estime que la continuité de l'entreprise n'est remise en question pour les raisons suivantes :
- Les subsides régionaux sont maintenus en 2022.
- L'occupation du bâtiment devrait être stable et élevé en 2022 .
- Nouveaux développements d'activité depuis 2021
- L'entreprise n'a pas de perte fiscale depuis 2011.

Commissaire au compte : Maillard, Dethier & Co Srl (B00305) Emoluments : 4448.89 euros.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	Nature	directement		par les filiales		Code	Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE		Nombre	%	%	au	devise	(+) ou (-) (en unités)
Anderlecht Moulart 0826171071 Société coopérative à responsabilité limitée Quai Fernand Demets 23 1070 Anderlecht BELGIQUE	parts de coopérateurs	100	27		2021-12-31	EUR	4.620.243	-10.540
Jobyouself Coop 0479233349 Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale Rue d'Alost 7-11 1000 Bruxelles BELGIQUE	parts de coopérateur	15	10		2020-12-31	EUR	33.956	3.850
MURMUUR 0463841825 Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale Rue du Chimiste 34-36 1070 Anderlecht BELGIQUE	parts de coopérateurs	44	83		2020-12-31	EUR	-6.086	-1.849

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE				

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTRÉPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	%

N°

0453629012 A-app 8

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loidu 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

	Droits sociaux détenus			
DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, a mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entrep de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTRÉPRISE		Nombre de	Nombre de droits de vote	
de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTRÉPRISE	Nature	Attachés à des titres	Non liés à des titres	%
ABATTOIR SA-NV 0425276704 Rue Ropsy Chaudron 24 1070 Anderlecht BELGIQUE	Action	14		10%
ASBL Trait d'Union 0432063041 Av. Théo Verbeeck 15 1070 Anderlecht BELGIQUE	Action	1		1%
CITYDEV.BRUSSELS 0215984554 Rue Gabrielle Petit, 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean BELGIQUE	Action	14		10%
COFTEN CASI UO asbl 0434438155 Rue de l'Abodance 40 1210 Saint-Josse-ten-Noode BELGIQUE	Action	1		1%
COMMUNE D'ANDERLECHT 0206582284 Place du Conseil 1 1070 Anderlecht BELGIQUE	Action	14		10%
Mission Locale d'Anderlecht pour l'Emploi, la Formation etDéveloppement asbl 0441269430 Rue de Birmingham 225 1070 Anderlecht BELGIQUE	Action	1		1%
BLANCKE Luc Schniekbergstraat 70 1700 Dilbeek BELGIQUE	Action	1		1%
Pierre RENIERS rue du Prétoire 30 1070 Anderlecht BELGIQUE	Action	1		1%
ACE asbl	Action	1		1%

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (RUBRIQUES 45 ET 178/9 DU PASSIF)

Dettes fiscales échues

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITAUX OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS

Codes	Exercice
9072	0
9076	0
9078	

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Maillard, Dethier & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

Cabinet de réviseurs d'entreprises sous forme de **SRL** – Kantoor van bedrijfsrevisoren met vorm van **BV**Rue de la Vignette / Kleine Wijngaardstraat 179 b 2 – 1160 Bruxelles / Brussel
T: 02 673 22 22 – F: 02 675 05 46 - @: md@maillard-dethier.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE LA SOCIETE « EUCLIDES» (0453629012) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de votre société, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre avis sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société EUCLIDES SCRL durant dix-huit exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 618.301,13 et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de € 3.933,91.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives aux comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si

G:\Drive partagés\Courriers\COURRIER\222 MD\2220431 EUCLIDES - Audit des comptes - Rapport du commissaire.docx Page 1 sur 3



Maillard, Dethier & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

G:\Drive partagés\Courriers\COURRIER\222 MD\2220431 EUCLIDES - Audit des comptes - Rapport du commissaire.docx

Maillard, Dethier & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont, le cas échéant, correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 1er juin 2022

Maillard, Dethier & Co SRL, Commissaire Réviseurs d'entreprises – Bedrijfsrevisoren – Auditors Représentée par Laurent Dethier, Réviseur d'entreprises

G:\Drive partagés\Courriers\COURRIER\222 MD\2220431 EUCLIDES - Audit des comptes - Rapport du commissaire.docx Page 3 sur 3

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	9,7	3,6	11,5	9,4
101	15.602	3.150	18.752	15.629
102	620.773	106.570	727.343	600.581

A la date de clôture de l'exercice					
Nombre de travailleurs					
Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée					
Contrat à durée déterminée					
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini					
Contrat de remplacement					
Par sexe et niveau d'études					
Hommes					
de niveau primaire					
de niveau secondaire					
de niveau supérieur non universitaire					
de niveau universitaire					
Femmes					
de niveau primaire					
de niveau secondaire					
de niveau supérieur non universitaire					
de niveau universitaire					
Par catégorie professionnelle					
Personnel de direction					
Employés					
Ouvriers					
Autres					

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	10	4	12,6
110	9	3	10,8
111	1	1	1,8
112			
113			
120	6	4	8,6
1200			
1201	6	4	8,6
1202			
1203			
121	4		4
1210			
1211	4		4
1212			
1213			
130			
134	7	2	8,3
132	3	1	3,5
133		1	0,8

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'avercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	1	1,8
305	1	1	1,8

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841	1	5851	
5842	669	5852	
5843	4.293	5853	